



# La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique  
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET  
courriel : [afaspanationale@gmail.com](mailto:afaspanationale@gmail.com) / site Internet : [www.afaspa.com](http://www.afaspa.com)

Janvier 2025

## « On a oublié de nous dire merci ... »

La tromperie, si elle fait dîner, ne fera pas souper.  
Proverbe peul

En ce début d'année, le chef de l'État a prouvé, par les premiers mots de son discours devant le corps diplomatique français réuni à l'Élysée, qu'il persistait dans ses leçons de morale méprisantes à l'égard de l'Afrique. Une telle condescendance démontre son incapacité à comprendre la réalité du continent et les racines du rejet qui a prévalu, de Bamako à N'Djamena en passant par Ouagadougou, Niamey et Dakar, à donner congé à l'armée française. Après soixante ans d'expérience, les peuples d'Afrique ne supportent plus qu'Indépendance ne rime toujours pas avec Souveraineté. Même des dirigeants, pourtant acquis aux connivences avec Paris, rejoignent le constat exprimé par le premier ministre sénégalais : « La France n'a ni la capacité ni la légitimité pour assurer à l'Afrique sa sécurité et sa souveraineté ».

Depuis sa création en 1972, l'AFASPA n'a eu de cesse de prôner le retrait des troupes françaises en Afrique, qui garantissaient à l'ancienne puissance coloniale la préservation de ses liens de domination politique, économique et culturelle sur les pays et leurs peuples.

Pour empêcher l'avènement d'indépendances souveraines au Cameroun et en Algérie, la France a mené deux guerres de 15 et 8 années. Depuis les indépendances, afin de protéger les régimes fantoches à sa solde, elle a mené 66 interventions militaires dans 25 pays d'Afrique de quelques mois à 10 ans. Les prétextes de ces interventions sont semblables : « respect des accords de défense », « protection des ressortissants français » ou encore « maintien de la stabilité face au risque de chaos », quand bien même s'agissant de la « stabilité » d'une dictature prédatrice, sans oublier « lutter contre le terrorisme ». Elle a soutenu et organisé des coups d'État contre des régimes en place dans son pré-carré et au-delà. Les pays où elle est intervenue le plus de fois ou le plus longtemps, sont les plus déstabilisés aujourd'hui.

Alors quoi d'étonnant à ce que, soixante-cinq ans après leur Indépendance, ce sont les Africains qui mettent fin à cette tutelle politico-militaire ? D'ailleurs, les jeunes Africains délégués au Festival de la Jeunesse en 1978 à Cuba, brandissaient leur banderole « Troupes françaises hors d'Afrique ».



Niger 30.7.2023 manifestation devant l'ambassade de France  
©Reuters

À qui les peuples d'Afrique devraient-ils dire MERCI ? à **De Gaulle** pour les guerres du Cameroun et d'Algérie et les opérations militaires dans 8 autres pays ? **Pompidou** pour les 2 opérations au Tchad ? **Giscard d'Estaing** pour 10 interventions dans 8 pays ? **Mitterrand** pour les 19 interventions dans 10 pays ? **Chirac** pour les 13 interventions dans 8 pays ? **Sarkozy** pour les 6 interventions dans 7 pays ? **Hollande** pour les 5 opérations dans 6 pays ? **Macron** pour les 2 interventions dans 5 pays ? Sans oublier Bob Denard, « le corsaire de la République », pour ses coups d'État aux Comores ?

Dictatures et décors de démocraties ont ainsi assuré la pérennité des intérêts de grands groupes français : Bouygues, Bolloré, Orange, Lafarge, Aréva etc... Quand certains peuples ont installé des dirigeants de leur choix, ils furent éliminés .

Aujourd'hui l'impérialisme à la française qui permettait de s'assurer du contrôle de toute une région est en pleine régression, même au Tchad, considéré comme le pilier de la présence militaire en Afrique, la déclaration honteuse de Macron a même fait réagir le président tchadien qui a exprimé son « indignation vis-à-vis des propos (...) qui frisent le mépris envers l'Afrique et les Africains. Je crois qu'il se trompe d'époque. » Reste Djibouti qui abrite sur ses 400 ha la plus grande base militaire américaine en Afrique, ainsi que quelques escouades en Côte d'Ivoire et au Gabon. Sécuriser en premier lieu les intérêts de ses propres acteurs économiques, ce n'est pas faire face sur le terrain aux problèmes de sécurité des populations des pays de la région confrontées aux harcèlements des groupes djihadistes. Le « label France » ne fait plus illusion en Afrique, même ceux qui doivent tant aux présidents qui les ont cajolés s'en détournent.

Les relations saines et débarrassées de toute velléité de domination entre les peuples d'Afrique et les peuples de France et d'Europe, restent à inventer dans l'intérêt de deux continents.

## UN PRÉSIDENT QUI JOUE AVEC LE FEU

Les annonces fracassantes du nouveau président des Etats unis, jettent une ombre inquiétante sur le paysage international et augurent difficilement le règlement des conflits en cours dans le monde dans le sens de l'intérêt général. Donald Trump confirme ses velléités hégémoniques en faisant fi des règles du droit international dans les relations qu'il envisage avec les pays voisins des USA : Groenland, Mexique, Panama. Même refrain dans son soutien à Israël qu'il encourage avec la reprise de ventes d'armes, ce qui encourage Netanyahu à poursuivre son génocide sur le peuple palestinien dans ses bombardements en Cisjordanie. La demande faite aux pays du Proche Orient d'accueillir des centaines de milliers exilés pour une durée indéterminée, et son projet de prendre le contrôle de Gaza pour y construire un paradis pour les ultrariches de ce monde est démentiel... criminel, il n'y a plus de mots pour le qualifier.

Cette remise en cause du droit international énoncé dans les règles de la Charte de l'Onu est déjà en œuvre dans divers points du globe.

C'est le cas de la Kanaky Nouvelle Calédonie où la France a organisé le référendum d'autodétermination



dans des conditions ne permettant pas une campagne électorale sereine (mesures restrictives de déplacement dues au Covid, période de deuil des populations kanakes), au Sahara occidental où le Maroc exerce divers chantages pour que des Etats lui reconnaissent une souveraineté sur le Sahara occidental en substituant l'autonomie régionale dans le cadre d'une souveraineté marocaine, au droit à l'autodétermination libre et sans contrainte.

Dans ses propos Trump feint toujours d'ignorer les pays et les peuples d'Afrique, alors que nombre de multinationales nord-américaines sont à la manœuvre comme Microsoft et General Electric, ayant perçu les belles perspectives économiques à y investir. En 2014 beaucoup d'observateurs notaient que les USA avaient décidé d'accélérer la cadence du commerce avec l'Afrique, en permettant l'accès de certains produits africains dans le marché américain, à travers l'AGOA (Loi sur la croissance et sur les

possibilités économiques en Afrique). Le secrétaire américain au Commerce avait déclaré à l'époque que l'AGOA était la base de l'engagement économique des Etats-Unis en Afrique, permettant à 6400 produits originaires des pays éligibles de l'Afrique subsaharienne, d'entrer dans le marché américain avec une franchise des droits de douane.

Côté militarisation américaine, en Afrique, comme sur tous les continents, les USA ont installé un commandement militaire spécifique, l'AFRICOM, doté de tout le système de surveillance nécessaire.

Vous connaissez sans doute le conseiller présidentiel Elon Musk. Ce n'est pas le seul sud-africain de l'équipe Trump, il y a aussi ses petits camarades Blancs, éduqués à l'école de l'apartheid : Peter Thiel, grand patron de la Silicon Valley grandi en Namibie sous domination coloniale sud-africaine, David Sacks né au Cap qui a publié avec son compère Peter Thiel un livre qui faisait d'eux les victimes d'une politique d'égalité raciale. Le quatrième c'est Roelof Botha, diplômé de l'université de Cape Town, petit-fils de Pik Botha, ancien ministre des Affaires étrangères du dernier gouvernement du régime d'apartheid. Des hommes qui mettent leur argent et leurs convictions au service de Donald

## DECOLONISONS

### Le voile se lève sur 16 ans de guerre coloniale au Cameroun

Quand l'AFASPA présentait le film « Cameroun, autopsie d'une indépendance » de Gaëlle Le Roy, Valérie Osof dans les centres de vacances de la CCAS et dans son cycle de cinéma relatif à l'Afrique, la presque totalité des spectateurs découvraient que la France avait fait une guerre dans ce pays, et qui plus est, durant 16 années. Soit 5 ans avant l'indépendance et 11 ans après. Comment expliquer cette ignorance en France? Pour Karine Ramondy historienne spécialiste du Cameroun, « *L'histoire de cette guerre a été noyée dans le mythe de la décolonisation dite "pacifique" de l'Afrique subsaharienne* ».

### Un rapport très attendu

Une commission de quatorze historiens camerounais et

français a travaillé durant 2 ans et demi sur le rôle de la France au Cameroun de 1945/1971. Une période qui fut le théâtre d'une répression coloniale féroce, restée vive dans la mémoire du peuple camerounais. Villages brûlés, massacres en masse, pendaisons publiques, exposition de têtes décapitées au carrefour des pistes dans la brousse. Le mouvement indépendantiste très populaire dans tout le pays était visé et trois de ses leader ont été assassinés : Ruben Um Nyobe, Félix-Roland Moumié et Ernest Ouandié dirigeants de l'Union des Populations du Cameroun (UPC). Les massacres de masse et les regroupements forcés de populations inspirés des méthodes mises en œuvre par l'armée au Cambodge, firent des dizaines de milliers de victimes. Cette expérimentation qui a pour but de briser les liens de soutien de la population aux combattants

indépendantistes, sera reprise en Algérie. Ces violences extrêmes ont transgressé les droits humains et le droit de la guerre.

Si la France a ouvert ses archives de la justice militaire, les archives nationales de Yaoundé sont restées fermées, mais les historiens ont collecté de nombreux témoignages et le film de 2008 permet de disposer de ceux de personnes décédées. Comme Pierre Mesmer qui reconnaît que le napalm a été utilisé « *Mais ce n'est pas important* » dit-il... mais les archives militaires sont plus discrètes, et parlent « *de cartouches incendiaires particulièrement dévastatrices utilisées particulièrement en avril, mai 1960. Elles provoquent des destructions et des incendies de cases, sans qu'il soit possible de fixer un bilan exact des victimes.* »

Reste à savoir ce que le chef de l'État décidera de l'utilisation de ce rapport pour que la population française sache ce que l'on a fait en son nom. Le

Ministère de l'Éducation nationale l'utilisera-t-il dans son programme sur la décolonisation ?

Et au Cameroun où jusqu'il y a peu il était interdit de prononcer le nom de Um Nyobé ? Le président Paul Biya se serait félicité de « *ce travail de recherche très remarquable et de conciliation d'une grande portée mémorielle très symbolique* ». Et la suite ?



## ECHOS D'AFRIQUE

### RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Goma, capitale de l'Est du Congo est tombée aux mains du M23

A l'issue d'une offensive qui avait débuté en décembre, le M23, appuyé par 3 à 4000 soldats rwandais s'est emparé de la ville d'où les combats avaient fait fuir plus de 500 000 personnes.

S'adressant aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU le 28 janvier, Thérèse Kayikwamba, ministre des Affaires étrangères de RDC, a déclaré « *Le Rwanda a frappé ce Conseil en tuant des casques bleus de la Monusco. Jusqu'à quand le Rwanda continuera-t-il d'abuser de votre respect et de votre autorité ?* »

iTarik Jasarevic de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) indiquait le 31 janvier : « *Les hôpitaux de la ville sont débordés par les milliers de blessés. Entre dimanche 26 et ce jeudi 30 janvier, on a dénombré au moins 2 880 blessés, la plupart par des tirs ou par des éclats d'obus.* »

Le porte-parole du Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Jeremy Laurence, est lui revenu sur les exactions qui ont pu être documentées ces derniers jours dans la région :

« *Depuis le début du conflit, des bombes ont touché au moins deux camps de déplacés, faisant des blessés parmi les civils. Nous avons aussi documenté l'exécution sommaire d'au moins douze personnes par le M23. Ceux-ci ont occupé des écoles et des hôpitaux dans certaines zones en forçant la population civile à se battre ou à travailler* ». Et d'ajouter « *La prolifération des armes actuellement à Goma exacerbe les risques de violences et d'abus* ». « *Les autorités congolaises, dit-il encore, ont aussi rapporté qu'au moins 165 femmes ont été violées par des prisonniers au cours de l'évasion de 4 000 d'entre eux de la prison de Goma.* » Il appelle « *à la fin des violences* » et « *au respect du droit international.* »

Les Congolais sont remontés contre les pays occidentaux et la Chine qui encore en septembre « *appréciait le rôle actif du Rwanda dans le maintien de la paix et de la sécurité en Afrique* ». Elle vient de lui demander de retirer ses troupes de RDC. Les USA et l'Union européenne se « *réveillent* » enfin...

Le sommet extraordinaire de la Communauté de développement

d'Afrique australe (SADC), réuni le vendredi 31 janvier dans la capitale du Zimbabwe, « *a condamné avec la plus grande fermeté les attaques menées contre les troupes de la SAMIDRC par le M23 et les Forces armées du Rwanda (RDF) opérant dans l'est de la République démocratique du Congo, car ces actions violent le cessez-le-feu conclu dans le cadre du processus de Luanda le 30 juillet 2024 et compromettent la paix et la sécurité de ce pays et de la région de la SADC.* »

Le sommet a décidé « *de faire participer toutes les parties étatiques et non étatiques au conflit à un processus de cessez-le-feu afin de protéger les vies et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire vers les personnes et les communautés touchées par le conflit armé.* »

Il a réaffirmé « *sa solidarité et son engagement inébranlable à continuer de soutenir la République démocratique du Congo dans sa quête de sauvegarde de son indépendance, de sa souveraineté et de son intégrité territoriale et dans sa recherche d'une paix, d'une sécurité et d'un développement durables.* »

## SAHEL

### Une alliance contre le terrorisme

Le 21 janvier les trois pays de l'Alliance des États du Sahel (AESS) ont annoncé la nouvelle étape de leur lutte contre les groupes armés : la mise en place d'une force conjointe de 5000 hommes pour faire face aux groupes très mobiles qui mènent des attaques dans la « zone des trois frontières », espace commun au Mali, Burkina Faso et Niger, sans limite précise. Ce nombre est identique à celui que la France avait déployé dans la force Barkhane congédiée à l'issue d'un fiasco politique et militaire.

Dans son article du 23 janvier, paru dans l'Humanité, Benjamin König rapporte les réflexions de deux spécialistes du Sahel : André Bourgeot, anthropologue, directeur de recherche au CNRS et Seidick Abba, journaliste nigérien, président du Centre international de réflexions et d'études sur le Sahel. Pour A. Bourgeot, bien que le

nombre de cette mobilisation ne soit pas énorme, « la force de l'annonce peut créer une dynamique, d'autant que la confédération de l'AES est porteuse de nouvelles propositions politiques et économiques », citant l'intérêt que lui porte le Togo.

Les pays de l'AES, et surtout leurs dirigeants jouent une grande partie de leur crédibilité. Ils ont basé leur pouvoir et leur communication sur la situation sécuritaire. « Précisément, l'AES a été créée pour répondre à cette question du terrorisme. Mais la situation n'est pas brillante, d'autant qu'il y a beaucoup d'exactions commises notamment par les Forces armées maliennes (Fama) et leurs alliés de l'Africa Corps. » (Successeurs de Wagner au Mali). « Ils ont déjà mené des manœuvres conjointes dans le nord du Niger en mai 2024 avec le Togo et le Tchad invités, et ils échangent des officiers de liaison. La démarche est bonne mais les défis sont nombreux. » Outre le financement, d'autres

questions se posent comme l'obtention du renseignement, du commandement et de la coordination des troupes. Selon André Bourgeot « Les services de renseignements de ces trois États ne brillent pas par leur efficacité, d'autant qu'ils ont toujours été sous la tutelle de la France ou des États-Unis dans le cas du Niger. Cette mutualisation peut permettre d'échanger des informations, des points de vue et d'élaborer de nouvelles stratégies ».

Les militaires ne se privent pas d'instrumentaliser la notion de terrorisme pour faire peser une chape de plomb sur l'ensemble de la société. « Le terme de terrorisme, qui est un mode d'action, est toujours à manier avec précaution. Le JNIM est un groupe salafiste djihadiste. Il y a un amalgame avec les rebelles Touaregs, que je ne partage pas. Entretenir la confusion est démobilisateur » considère André Bourgeot.

## CAMEROUN

### Répression sanglante à la plantation de Nkoteng – Le pouvoir allié du patronat

Le 27 janvier, environ 2.500 travailleurs saisonniers du site d'exploitation de Mbandjock de la Société Sucrière du Cameroun (Sosucam), se sont mis en grève pour protester contre le retard de paiement, les conditions de travail précaires et l'indifférence de la direction à leurs difficultés. Après trois jours de grève sans suite, les tensions s'intensifient, et environ 6000 saisonniers du site d'exploitation de Nkoteng rejoignent le mouvement. Dans ce climat social délétère ces retards de paiements, dus à une modification des jours de paiement décidée unilatéralement, ont été selon les syndicalistes, « la goutte d'eau qui fait déborder le vase. »



« Au lieu d'ouvrir un dialogue constructif, le pouvoir a donné l'ordre à la gendarmerie et à la police de réprimer aveuglement les manifestants, faisant usage d'armes et

de dispositifs antiterroristes contre de nobles ouvriers qui ne demandaient que le fruit de leur labeur. Une démonstration de force qui illustre avec effroi que la négociation n'a jamais été une option envisagée. » indique le communiqué de l'UPC Manidem (posté sur le site [www.afaspa.com](http://www.afaspa.com)).

La répression a fait 6 morts et de nombreux blessés ce qui a conduit à l'émeute dans les villes de Nkoteng et Mbandjock. La campagne de récolte de la canne à sucre et l'activité de l'usine qui emploie environ 7 000 personnes dont 90% de saisonniers a été totalement arrêtée.

Cette crise permet de mettre au jour l'antériorité de la situation qui explique cette explosion de colère. En 2021 pour effectuer une compression de personnel, la Sosucam avait licencié 250 employés pour "insuffisance professionnelle", dont certains avaient eu quelques mois au paravant des bonifications pour leur excellent travail. Et ça recommence deux ans plus tard. En 2010 l'ONG Les Amis de la Terre a décerné à la SOSUCAM le prix Pinocchio dans la catégorie droits humains et Peuples Solidaires et lancé un appel urgent pour dénoncer les conséquences environnementales et humaines de l'activité de cette entreprise qui exploite des champs de canne à sucre dans la Haute Sanaga depuis 45 ans.

## AFRIQUE DU SUD

### Le drame de la mine d'or de Stilfontein

C'est un site à 145 km au sud-ouest de Johannesburg, il fait partie des nombreuses mines d'Afrique du Sud abandonnées au cours des trois dernières décennies par des entreprises qui ne les trouvaient pas économiquement viables.

Dans quelles conditions leurs propriétaires les ont-ils laissées pour qu'elles soient reprises par des gangs avec l'aide d'anciens employés, qui vendent les minerais au marché noir ?

### S'attaquer au plus faible maillon de la chaîne, réglerait l'orpaillage illégal ?

Dans une stratégie douteuse de lutte contre l'exploitation minière illégale, le gouvernement a ordonné à la police en novembre 2024, d'arrêter tout mineur qui remonterait à la surface. Cela a conduit à une tragédie qui a fait moins 78 morts. Plus de 1700 hommes étaient restés sous terre, soit parce qu'ils craignaient d'être arrêtés, soit parce qu'ils y étaient contraints par les gangs qui contrôlent la mine. 1500 sont sortis avant l'évacuation. Environ 200 survivants ont été extraits le 13 janvier, après qu'un tribunal ait ordonné au gouvernement de faciliter les opérations de sauvetage dans la mine, théâtre de l'une des tragédies les plus extraordinaires qu'ait connues le secteur. La plupart des survivants ont été privés de nourriture et d'eau depuis le mois de novembre, ce qui les a rendus émaciés. Ils ont enfin reçu des soins médicaux.



Ce drame humain n'empêche pas les autorités d'affirmer que ces travailleurs seront inculpés d'exploitation minière illégale, d'intrusion et de violation des lois sur l'immigration, la majorité des mineurs étant des migrants sans papiers originaires des pays voisins (le Lesotho et le Mozambique). Ils étaient pourtant très utiles quand l'industrie minière était plus florissante. Mais le libéralisme économique ne connaît que le profit et punit les « mineurs-jetables ». « *C'est un crime contre l'économie, c'est une attaque contre l'économie* », a osé déclarer le ministre des mines, Gwede Mantashe, en défendant la ligne dure adoptée à l'encontre des mineurs. Cela lui aurait valu d'être éconduit avec son collègue de la police lors de leur visite, par une foule en colère qui rendait le gouvernement responsable des décès.

Le taux de chômage en Afrique du Sud est actuellement supérieur à 30 % et de nombreux anciens mineurs affirment qu'ils n'ont guère d'autres sources de revenus.

Sur son site <http://renapas.rezo.net/> Jacqueline Dérens, ancienne militante anti-apartheid, autrice a posté le texte suivant, qui donne l'ampleur du problème et comment y remédier par des choix qui allient intérêts du pays et des travailleurs des mines. :

### La malédiction des mines

Comme l'écrit l'historien Charles van Onselen dans son ouvrage *The night trains* publié en 2019 et qui relate les terribles voyages des mineurs migrants de leurs villages vers leurs lieux de travail : « *Tous les blancs savaient que la prospérité du pays dépendait de l'industrie minière mais personne ne voulait voir que le travail forcé des noirs rendait ce système possible et rentable* ». Le changement politique de 1994 n'a rien changé à cette forme d'organisation du travail.

Le massacre de Marikana, en août 2012, quand la police a tiré sur les mineurs en grève pour des augmentations de salaire et de meilleures conditions de vie pour eux et leurs familles en a été une preuve tragique. L'horreur de la mine de Stilfontein dépasse tout ce qui était imaginable et pourtant cela faisait des années que le drame se préparait.

Les terrils abandonnés autour des mines, les eaux polluées par les produits toxiques, la faune et la flore dévastées, les habitants vivant autour de la mine dans des conditions misérables n'émeuvent personne, tout cela n'est que trop connu. A ces calamités, vient s'ajouter le fléau des mineurs illégaux qui hantent les galeries des mines abandonnées.

On estime à 30 000 le nombre de zama-zamas qui travaillent dans 6000 mines abandonnées dans toute l'Afrique du Sud. En avril 2019, le rapport écrit par Alan Martin, : *Uncovered : the Dark World of the Zama Zamas* », un projet de l'Institut pour la Sécurité (ISS), Interpol et The Global Initiative against Transnational Organised Crime, montrait comment ce travail illicite est l'un des plus lucratifs et des plus violents sur le continent africain.

L'extraction illégale ne touche pas que les mines d'or désaffectées, mais aussi les mines de platine, de diamants et de chrome selon des données des services du ministère. Les minerais volés sont vendus sur le marché international par le crime organisé qui sait trouver des moyens subtils pour effacer la provenance douteuse de ces métaux précieux. En 2005, un rapport estimait que 10% de la production d'or sud-africain était volé et vendu illégalement, et en 2017 dans un document soumis au Parlement, le Conseil des minerais estimait que l'état perdait 21 milliards de rands sur la vente et les taxes des minerais précieux volés.



« Qui allez-vous sacrifier pour le profit aujourd'hui ? » manifestation à Prétoria le 6 février en direction du ministère des ressources minérales et de l'énergie. © Ihsaan Haffejee

Ce marché très lucratif est parfaitement organisé. Tout en bas de la hiérarchie, les zama-zama, souvent des mineurs licenciés qui ont le savoir-faire. Ils travaillent pour des vendeurs qui leur fournissent nourriture, équipement et protection. Ces vendeurs locaux revendent à des vendeurs régionaux qui ont des permis pour faire le commerce des métaux précieux, qui revendent à des intermédiaires nationaux qui utilisent des compagnies écran pour finalement vendre la marchandise à des distributeurs internationaux. Dans son rapport, Alan Martin montre comment la crise économique qui frappe l'Afrique du Sud et ses proches voisins, Lesotho, Mozambique, Zimbabwe, alimente ce commerce illégal. Depuis 1995, les effectifs sont passés de 380 000 à 101 085 mineurs en 2018. Les mineurs licenciés sont prêts à devenir zama-zama pour nourrir leurs familles, sachant qu'un salaire de mineur fait vivre en moyenne huit personnes. Les mineurs étrangers n'ont aucune chance de retrouver un travail chez eux ce qui explique que près de 70% des zama-zama sont des travailleurs illégaux.

On comprend alors qu'ils acceptent de descendre dans des puits de mines, des galeries sans ventilation qui menacent de s'écrouler, qu'ils utilisent des explosifs au mépris de leur vie, et en plus qu'ils soient victimes de règlements de compte entre gangs, de racket, d'extorsion de leurs maigres biens et parfois de meurtres. On estime à 300 les mineurs illégaux qui auraient perdu la vie entre 2012 et 2015, mais il n'existe pas de statistiques fiables.

Le manque de réponses adéquates à la crise économique et au chômage qui en résulte est une aubaine pour les gangs mafieux qui peuvent recruter une main d'œuvre qui acceptera jusqu'à la mort les pires conditions de travail. A ne vouloir que réprimer ce travail illégal, le gouvernement ne veut pas voir que ces mineurs contribuent aussi à l'économie locale et pour les étrangers à l'économie de leur pays respectif. « *Criminaliser, démoniser, faire des mineurs étrangers des boucs émissaires est une manière facile d'éviter d'avoir des discussions sérieuses sur la réalité de la pauvreté persistante, du manque de services publics de base et l'instabilité politique des pays voisins, tout ce qui pousse des hommes à accepter de devenir zama-zama* » écrit l'auteur du rapport cité. Pour intégrer la production de ces mineurs et qu'ils reçoivent un juste prix pour leur travail, Alan Martin suggérait que l'or soit vendu à un seul endroit à un acheteur accrédité.

« *L'effet combiné du vol, de la fraude, de l'économie illégale, la violence, la corruption, le blanchiment d'argent et les trafics illégaux transnationaux des métaux précieux demandent à tous les acteurs d'adopter une approche solide et structurée pour neutraliser une menace mondiale* » était la conclusion de ce rapport inquiétant.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Le Makhzen tente de museler les solidarités internationales à l'égard du peuple sahraoui

Lors de la 48ème Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) qui s'est tenue à Lisbonne fin novembre 2024, l'AFASPA et la Ligue de Protection des Prisonniers Sahraouis ont présenté un dossier sur les 10 années d'expulsions par les autorités marocaines de 300 personnes venues de 21 pays et de 4 continents, avocats, journalistes, élus nationaux et européens, militants des droits de l'homme... venus s'enquérir de la situation sociale, économique et des droits de l'homme dans ce pays où la

résistance pacifique à la colonisation s'exprime depuis l'invasion militaire de 1975.



En janvier 2025 un journaliste et deux militants de l'organisation CEAS ont été expulsés de Dakhla alors qu'ils rencontraient le frère de Lahbib Aghrishi, disparu il y a deux ans. Puis ce sont cinq élus basques en provenance des Canaries, ont été

interdits de débarquer de l'avion à El Ayoun. Ce qui porte à 308 le nombre des personnes expulsées par le Maroc du pays qu'il occupe en toute

illégalité internationale depuis bientôt 60 années. Les informations sur la situation dans le territoire occupé proviennent donc des femmes et des hommes qui militent dans les organisations de défense des droits de l'homme et dans les jeunes journalistes qui bravent la répression policière.

### Agression marocaine au Dannemark

Faute de légitimité, le Makhzen s'en prend maintenant aux organisations solidaires européennes pour cacher la vérité sur son forfait colonial.



Front Polisario ont a été attaqués alors que des personnes trouvaient à l'intérieur. Les graffitis laissés sur place : « Le Sahara est marocain », « Arrêtez de soutenir le terrorisme », « Maroc » et « Fuck Polisario », reflètent clairement l'origine de cet acte criminel.



A Copenhague le 12 janvier dernier les locaux de l'organisation Global Action et de la représentation du

Au lendemain du forfait la population danoise a manifesté son soutien à la lutte du peuple sahraoui.

## KANAKY-NOUVELLE CALEDONIE

### BONNE NOUVELLE

Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a salué dans le dépaysement de la procédure ouverte à l'encontre de ses militants, une « décision d'apaisement ».

Le 28 janvier la Cour de cassation a reconnu la validité de l'argumentation des avocats des militants qui estimaient que « la concurrence d'intérêts politico-judiciaires (à Nouméa) ne permettait pas de garantir le déroulement d'une information judiciaire respectant les principes d'indépendance et d'impartialité ».

Le juge d'instruction au tribunal judiciaire de Nouméa est donc dessaisi de cette affaire, donnant espoir aux indépendantistes dans leur combat contre une véritable répression judiciaire coloniale.

Les inculpés vont sans nul doute déposer une demande de remise en liberté auprès du tribunal judiciaire de Paris, liberté qui avait été refusée par le tribunal judiciaire de Nouméa. Parmi les 13 concernés, seules deux militantes ont été libérées, mais restent sous contrôle judiciaire à 16 732 km de leurs foyers. Les autres sont emprisonnés, la plupart en métropole,

## HISTOIRE

### Les Suisses : des colons comme les autres

Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'émigration est une composante essentielle de l'histoire démographique de la Suisse.

Depuis des siècles, de nombreux ressortissants helvétiques ont tenté leur chance en émigrant. Ils ont ainsi participé à la colonisation de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie. Certains ont parcouru toute la planète comme missionnaires ou ont quitté la Suisse pour fonder des colonies de peuplement et exploiter des territoires que l'on considérait comme étant inhabités. D'autres, fuyant la pauvreté, ont servi comme mercenaires dans des armées européennes qui ont participé aux conquêtes coloniales et combattu la résistance des populations indigènes.

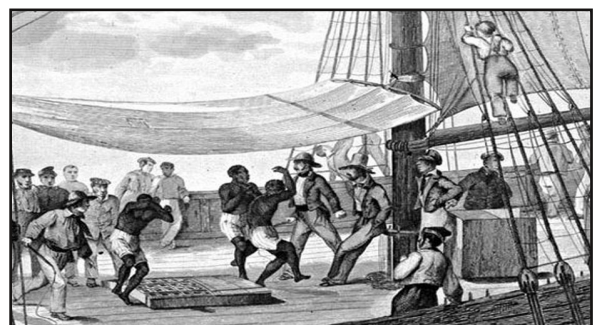
L'expansion coloniale de puissances européennes a favorisé les initiatives suisses : au service de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, Jean-Pierre Pury fit des projets de colonisation en Afrique du Sud et en Nouvelle-Hollande. Dès les débuts de la conquête française en Afrique du Nord, des Suisses lancent des projets de colonisation et d'évangélisation qui aboutissent, comme celui de Sétif en Algérie ; la Compagnie, genevoise, obtient en 1853 une concession impériale.

Tiré de « Colonies suisses », Marc Perrenoud dans le Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), , pages 394 et suivantes

### Les Suisses et l'esclavage

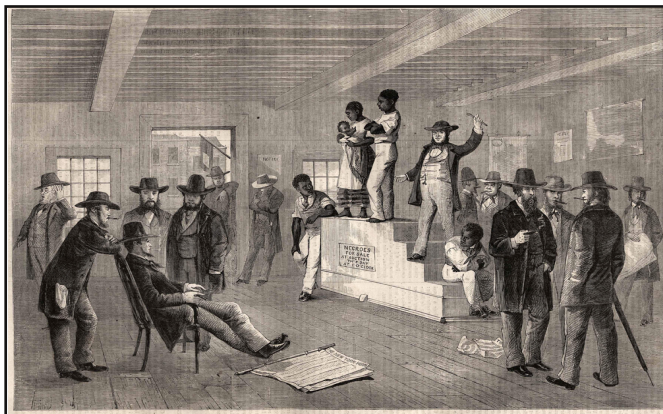
Longtemps on a pensé que la Suisse n'avait « rien à voir avec l'esclavagisme, la traite négrière ou la colonisation ». C'était la position officielle du Conseil fédéral prise à l'occasion de la troisième Conférence mondiale contre le racisme qui s'est tenue à Durban en septembre 2001.

Les recherches universitaires dont certaines ont été publiées dans le livre, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, indiquent que des ressortissants helvétiques ont participé à la traite négrière à presque toutes les étapes du processus. Les noms de navires du commerce triangulaire sont explicites : La Ville de Lausanne, Le Pays de Vaud, l'Helvétie, la Ville de Basle, Les 13 cantons...



Des Suisses ont d'abord été impliqués comme armateurs ou comme intéressés qui avançaient une partie du capital nécessaire à l'organisation d'une expédition négrière (exclusivement depuis la France). De 1773 à 1830, on peut ainsi estimer que des Suisses ont participé directement à près d'une centaine d'expéditions, entraînant la déportation de 18 000 à 25 000 Africains vers les Amériques, c'est-à-dire entre 1 et 2% des Noirs déportés par la France. Si l'on ajoute à cela les expéditions lancées par des compagnies européennes dont des actions sont détenues par des Suisses, ces derniers se rendent alors responsables, directement ou indirectement, d'avoir participé à la traite de 172 000 Africains, soit le 1,5% des 11 à 12 millions de captifs arrachés à l'Afrique dans le cadre du commerce honteux.

Plusieurs entreprises helvétiques ont également fourni une importante partie de la principale monnaie d'échange utilisée en Afrique pour acheter les esclaves : les indiennes, étoffes de coton imprimées. «Point de bonne traite sans indiennes», est une vérité qui s'énonce à Nantes, premier port négrier de France. Et parmi les grands fabricants de ces toiles, on trouve des familles comme Favre, Petitpierre, Bourcard (francisation de Burckhardt) ou Pelloutier, autant de sociétés suisses qui s'installent à Nantes dès 1760.



Certains ressortissants helvétiques ont aussi été propriétaires d'esclaves, surtout aux Amériques, destination finale du commerce triangulaire. On trouve ainsi des Suisses actifs dans la culture de produits coloniaux, de leur exportation vers l'Europe ou encore de l'importation de biens manufacturés européens vers les colonies. D'autres participent même à la gestion politique de sociétés coloniales ou contribuent à la répression militaire des révoltes des esclaves. Toutes ces activités sont indissociables du travail forcé des millions de personnes déportées d'Afrique et privées de leur liberté.

«La Suisse et l'esclavage des Noirs», Thomas David, Bouda Etemad, Janick Marina Schaufelbuehl, Ed Antipodes, 2005

## Le musée national de Zurich a présenté du 13 septembre 2024 au 19 janvier 2025

### une exposition sur le rôle de la Suisse colonialiste

Le but de cette exposition : raconter l'histoire d'hommes d'affaires qui ont participé à la traite transatlantique des esclaves ou fait fortune dans le commerce des denrées coloniales et l'exploitation de populations réduites en esclavage. On y a présenté les fouets et les menottes utilisées sur des esclaves dans des plantations de café ou de cacao au Ghana qui ont permis à des Suisses de faire fortune. Les lettres et témoignages de ces Suisses en provenance des colonies ont façonné le regard de l'opinion publique sur les populations de ces régions.

L'histoire coloniale est marquée par l'oppression, l'exploitation et la résistance. Comment raconter cette histoire sans vision raciste et discriminatoire de l'être humain et du monde ? Quels défis la visualisation de contenus sensibles pose-t-elle ? En parcourant l'exposition, les visiteurs ont jeté un regard critique et se sont interrogés ensemble sur les limites de ce qui peut être montré.

### Une exposition qui pose des questions

La société suisse a développé depuis le XVIe siècle un vaste réseau mondial. Comment la Suisse est-elle impliquée dans le passé colonial ? Qui participe de manière active au colonialisme et de quelle manière ? En partant de la perspective de différents acteurs et actrices coloniaux, onze champs d'action ont fourni un aperçu de l'histoire coloniale de la Suisse.

Le monde scientifique n'échappe pas à ce regard critique. Dans les universités de Genève et Zurich, des chercheurs ont formulé des théories raciales qui ont trouvé un écho international et servi à légitimer le système colonial. L'exposition n'a pas éludé les objets, les images et des termes racistes et discriminatoires utilisés par les principaux intéressés.

"Il nous semble important d'informer aussi sur ce volet de l'histoire suisse", a déclaré la directrice du musée, Denise Tonella, lors de la présentation de l'exposition. *Le colonialisme a forgé "une vision raciste du monde au sein de la population en se basant sur une supposée supériorité".*

### "Censure de l'histoire"

Dans sa deuxième partie, l'exposition a souligné les conséquences, encore actuelles, du colonialisme dans la répartition injuste des biens et sur l'environnement. Elle a posé des questions sur la signification de l'héritage colonial, notamment à travers le débat sur le changement de nom de rues ou sur les déprédations de statues, rendant hommage à des acteurs du colonialisme. Les visiteurs étaient interrogés sur la "censure de l'histoire", le paternalisme occidental encore actuel face à l'Afrique et l'origine coloniale des safaris.



## CULTURE

### CINÉMA

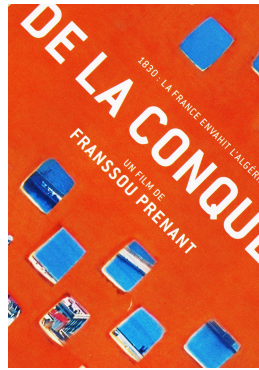
**"DE LA CONQUÊTE"**  
de Franssou Prenant (2022)

La réalisatrice revient sur une page du roman national français bien hâtivement tournée, que son film remarquable permet de relire.

*"La conjonction et l'agencement d'images contemporaines de l'Algérie et de Paris, avec des textes d'acteurs multiples de la conquête de ce pays par la France à partir de 1830, me permet de rendre visible et audible, manifeste j'espère, cette conquête qui a mené à la destruction d'une partie de la population de l'Algérie, de sa culture et de sa civilisation. De 1830 à 1848, les dires et écrits de personnages plus ou moins illustres (et illustrés) de la France du XIXème siècle sont confrontés à des images récentes de ces deux pays, deux mondes "*

*Franssou Prenant*

Nul besoin de commentaire pour le spectateur qui, en même temps qu'il écoute des récits pleins d'une volonté d'anéantissement, voit ces scènes de vie quotidienne, de regards bienveillants sur celle qui capte les images d'une société que la colonisation promettait à la destruction.



Film distribué par La Traverse.  
contact : [nostraverses@gmail.com](mailto:nostraverses@gmail.com)

"Dans la nuit du 6 août 1832, sur ordre du duc de Rovigo, gouverneur général d'Alger, un détachement attaque la tribu des Olyfia qui campent sous leurs tentes. Les soldats massacrent hommes, femmes et enfants, sans distinction. On parlera de 12 000 morts. Au retour de l'expédition, les cavaliers portent fièrement des têtes au bout de leurs lances. Les troupeaux raflés sont vendus au consul du Danemark à Alger. Le Ministre de la guerre Girard, prenant la défense du duc de Rovigo ose dire « Il faut se résigner à refouler au loin, à exterminer même la population indigène. Le ravage, l'incendie, la ruine de l'agriculture sont peut-être les seuls moyens d'établir solidement notre domination.»

Extrait du numéro Hors série de la revue *Aujourd'hui l'Afrique* consacrée à 200 ans d'histoire de l'Algérie.

### LITTÉRATURE

**L'AFRIQUE EN CONTES**  
pour « grandir, s'unir et s'aimer »

Une série podcast de contes africains collectés en Côte d'Ivoire et adaptés sous forme de fictions sonores par Roukiata Ouedraogo, actrice franco-burkinabé.

Article de Marinette Barthe dans *l'Humanité-magazine*.  
« Petits et grands sont invités à un voyage imaginaire teinté d'animisme. Un projet délicat que l'humoriste explore en jonglant avec les registres des contes choisis : l'un d'une naïveté comique, le suivant tragique et cruel. Les protagonistes, M'ba Katré la hyène et M'ba Soamba le lièvre ou les frères Silamane et Sambo, servent tantôt à illustrer la fraternité et l'amitié, le tout « avec tendresse, humour et finesse ». L'épisode 4 « Unis comme les 5 doigts de la main », place l'origine de l'intelligence humaine dans l'habileté des doigts. Sur fond de bruitage, dont des cris d'animaux, Roukiata Ouedraogo joue de la voix avec brio pour donner vie à ces

*différents personnages destinés à nourrir un dialogue entre parents et enfants, chaque épisode introduit une morale : « Celui qui est plus fort de quelqu'un doit savoir qu'il est le faible de quelqu'un d'autre » ou « L'union fait la force ». Il lui arrive aussi de laisser ses auditeurs tirer eux-mêmes la conclusion de l'histoire avant de « remettre ce conte au vent qui le portera où bon lui semble ». La relève de La Fontaine est assurée ! »*



L'unité

Dans la savane du grand-centre, les brebis et les béliers vivaient en harmonie, grâce à leur unité et leur solidarité. Lorsqu'un ennemi menaçait leur tranquillité, ils pouvaient repousser ensemble ses attaques. Cependant, un lion rusé parvint à les manipuler en flattant leur orgueil et en semant la division. Les brebis, aveuglées par la jalousie et l'orgueil, décidèrent de vivre séparément. Le lion en profita pour les attaquer une par une, les tuant toutes. (...) La morale de l'histoire est que vivre ensemble est un privilège ; chacun apporte ses talents et ses qualités au groupe, et la présence des autres est bénéfique pour tous. Depuis lors, on dit que seul on va vite, mais ensemble on va loin. Conte dit par Hugues-Edouard Kouakou.

A retrouver sur : <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/l-afrique-en-conte/>

Une production du collectif Making Waves avec l'association Des Livres Pour Tous